

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE SAINTE AGATHE DES MONTS

Procès-verbal des délibérations du conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts lors de la séance ordinaire tenue le 7 juillet 2020 à 18 heures, par vidéoconférence et à huis clos, tel que prévu à l'arrêté 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020.

### Présences :

Frédéric Broué	Jean Léo Legault
Denis Chalifoux	Grant MacKenzie
Charette Daniel	Sylvain Marinier
Chantal Gauthier	Marc Tassé

### 1. Ouverture de la séance

Étant donné les décrets 177-2020, 222-2020, 388-2020, 418-2020, 460-2020, 478-2020 483-2020, 501-2020, 509-2020, 531-2020, 544-2020, 572-2020, 593-2020, 630-2020, 667-2020 et 690-2020 établissant un état d'urgence sanitaire au Québec et l'arrêté ministériel numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020, lesquels permettent à toute municipalité de siéger à huis clos et autorisent les élus à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication, la séance ordinaire se tient à huis clos et par vidéoconférence à laquelle tous les élus participent.

Le quorum étant constaté, le président procède à l'ouverture de la séance, en présence de la directrice générale et de la greffière ; il est 18 h 04.

À moins d'indication contraire, le vote du maire ou du président de la séance n'est pas inclus dans le nombre des voix exprimées à l'égard de chacune des prises de décision.

### 2. Mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

AG2020-07-08

### 3. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

Il est proposé

**ET RÉSOLU** que le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts accepte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

### 4. Période de questions d'ordre général (durée maximale de 15 minutes)

#### ADMINISTRATION

Initiales	
Maire	Greffier

## TRÉSORERIE

AG2020-07-09

### 5. Affectation - Excédent de fonctionnement - Agglomération

CONSIDÉRANT que des sommes n'ont pas été dépensées en 2019 et que le conseil souhaite réaffecter ces sommes pour des besoins durant le présent exercice financier ;

Il est proposé

**ET RÉSOLU** que le conseil affecte du poste comptable 71-100-00-900 (excédent de fonctionnement non affecté de l'agglomération) les sommes suivantes :

Montant	Poste	Attribution
93 800 \$	71-250-00-961	Excédent de fonctionnement affecté - Développement économique de l'agglomération
1 225 000 \$	71-250-00-938	Excédent de fonctionnement affecté - Réfrigération du centre sportif Damien-Héту

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

AG2020-07-10

### 6. Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe - Agglomération - Année financière 2019

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été donné le 1<sup>er</sup> juillet 2020 annonçant le dépôt des rapports financiers par la trésorière, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes* ;

Il est proposé

**ET RÉSOLU** que le conseil prenne acte du dépôt par la trésorière du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts et du rapport du vérificateur externe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

AG2020-07-11

### 7. Faits saillants sur le rapport financier et celui du vérificateur externe - Agglomération - Année financière 2019

CONSIDÉRANT la présentation faite séance tenante par le maire des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts, lequel inclut l'information relative à la rémunération et l'allocation de dépenses des membres du conseil d'agglomération, conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes* et à l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus* ;

Il est proposé

**ET RÉSOLU** de diffuser les faits saillants du rapport financier de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts et du rapport du vérificateur externe dans le bulletin municipal, sur le site Internet de la Ville et dans l'Information du Nord.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Initiales	
Maire	Greffier

**AVIS DE MOTION ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

**RESSOURCES HUMAINES**

**TRAVAUX PUBLICS - HYGIÈNE**

**LOISIRS ET SPORTS - CULTURE ET COMMUNICATIONS**

**SÉCURITÉ INCENDIE**

**AFFAIRES NOUVELLES**

**PÉRIODE DE QUESTIONS SUR L'ORDRE DU JOUR (durée maximale de  
15 minutes)**

**AG2020-07-12**

**8. Levée de la séance**

Il est proposé

**ET RÉSOLU** de lever la séance. Il est 18 h 09.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

---

Le président de la séance,  
Monsieur Denis Chalifoux

---

La greffière,  
Me Stéphanie Allard

Initiales	
Maire	Greffier